

Nouveaux ravages de la fièvre aphteuse

L'épizootie s'est déclarée en France et aux portes de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut. La lutte contre le fléau continue à Romanel

Que sont devenus le roi et la reine de Jordanie ?

La fièvre aphteuse s'étend en Suisse

Pas de nouveau cas à Romanel

Depuis lundi matin, jour où fut découvert le cas de fièvre aphteuse, la situation n'a pas évolué à Romanel et aucun nouveau cas ne s'est déclaré. Comme nous l'avons déjà dit, les dix-huit bêtes de l'écurie de M. André Baudet ont été abattues. Les six étables qui avaient été placées sous séquestre le demeureront jusqu'à nouvel avis. Toutes les dispositions prises par le Conseil d'Etat dans son arrêté restent en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Notons que durant la journée d'hier on a procédé à des vaccinations en masse dans les environs de Romanel. Ce sont au total 5000 bêtes qui ont été immunisées contre la terrible maladie.

On dit encore que, malgré les enquêtes approfondies auxquelles on a procédé jusqu'ici il n'avait pas été possible de déterminer d'où était venue l'épizootie.

PAS D'AUTRE CAS DANS LE CANTON

Nous avons pu joindre ce matin M. Jacquot, vétérinaire cantonal, qui nous a déclaré que, pour l'instant, le foyer de Romanel était le seul qui s'était déclaré sur le territoire du canton de Vaud.

Certains bruits ayant couru selon lesquels des cas seraient apparus sur territoire bernois à proximité du Pillon, il nous a assuré qu'il s'agissait là d'informations erronées. A sa connaissance, seul le cas qui a éclaté à Abländschen est connu dans le canton de Berne.

TOUTES LES VISITES D'ALPAGE SUPPRIMÉES

En raison du grand danger d'épizootie qui règne actuellement en Suisse romande, une circulaire a été envoyée mardi aux préfets du canton de Vaud en les avisant que jusqu'à nouvel avis toutes les « visites d'alpage » étaient interdites sur le territoire vaudois.

70 bêtes abattues

a proximité du Pays-d'Enhaut

Ainsi que nous le disons dans le corps du journal, mardi après-midi, on a constaté que la fièvre aphteuse avait éclaté à l'alpage de Birren sur le territoire de la commune d'Abbländschen, district de Saanen. Un troupeau de 72 bêtes appartenant à des Fribourgeois, a été évacué sur Jaun pour être chargé sur train spécial et abattu à Berne.

L'alpe de Birre jouxte aux frontières du Pays d'Enhaut par les crêtes de la vallée des Fenils, mais la saison n'est pas assez avancée pour que le bétail, monté depuis quelques jours, ait atteint les crêtes. La Dent de Ruth, point frontière entre les cantons de Vaud, Fribourg et Berne, ainsi que les parties occidentales des Gastlosen dominent cette région. Les amodiateurs de la vallée des Fenils ont été avisés de la proximité de l'épizootie et ont reçu l'ordre d'éviter tout contact — d'ailleurs improbable à cette époque de la saison d'alpage — avec la région infestée.

Toutes mesures seront actuellement prises pour empêcher l'extension de l'épizootie au Pays d'Enhaut où des milliers de têtes de bétail se trouvent actuellement en estivage. Les conséquences de l'apparition de la fièvre aphteuse seraient alors catastrophiques.

Le canton de Fribourg prend des mesures

Sur les 72 bêtes qui ont dû être abattues à Abländschen, 64 appartenant à M. Alexis Romanens, de Bulle, qui subit une perte importante de ce fait.

Les bêtes abattues ayant été en contact avec diverses étables, le vétérinaire cantonal fribourgeois, M. Jobin, a établi une zone de protection qui comprend la région de Colombettes, des Portes, du Cuperens, de Corbières (y compris le pâturage de la Pratz-Suaz). Toute circulation de bétail et toute vente est interdite sur ce territoire.

1700 bêtes abattues dans la Nièvre

(A.F.P.) — La fièvre aphteuse cause actuellement de graves ravages dans plus de deux cents communes de la Nièvre.

Les services vétérinaires départementaux ont annoncé que les pertes pour ce départe-

ment se sont élevées à sept cents gros bovins et mille veaux.

(Réd.) — Le département de la Nièvre — chef-lieu, Nevers — se trouve à peu près à mi-chemin entre Genève et Paris. Il est entouré par les départements de Saône-et-Loire, de la Côte d'Or, de l'Yonne, du Loiret, et de l'Allier.

Encore une affaire Léon Nicole

Le 13 décembre dernier, la 4^e Chambre civile rendait, dans le procès intenté par M. Arthur Guillet, secrétaire du Département de justice et police, contre M. Léon Nicole, à la suite d'une interpellation de ce dernier devant le Grand Conseil dans laquelle il prétendait que M. Guillet avait voulu étouffer l'affaire de la prison de Saint-Antoine, accusation qui avait été répétée dans le rapport de minorité de la commission chargée de l'enquête, un jugement condamnant M. Léon Nicole à 3000 francs d'amende, aux frais du procès et à la publication du jugement.

Contrairement à ce qu'avait soutenu le défenseur de M. Nicole, le président de la 4^e Chambre avait démontré que ce dernier n'avait pas simplement émis une opinion mais qu'il s'était rendu coupable de diffamation.

M. Léon Nicole avait fait appel de cette décision devant la Cour, mais a finalement retiré cet appel en acceptant à sa charge les dépens. Le jugement est ainsi devenu définitif.

Au Conseil national

Berne, 11 juin.

Le compte d'Etat 1951 a été approuvé à l'unanimité des 113 votants.

Le Conseil adopte, sans discussion, par 105 voix contre 0, une première série de crédits supplémentaires pour 1952 pour un montant global de 18 942 800 francs.

Condamné pour incestes

Tavel, 11 juin.

Le tribunal de la Singine a condamné un jeune homme de 19 ans, habitant Oberschrot, à huit mois de prison avec sursis, pour incestes. Il avait entretenu des relations avec sa sœur âgée de seize ans, qui est enceinte. La poursuite a eu lieu d'office dès le moment que la jeune fille vint déclarer sa grossesse au greffe du tribunal de la Singine.

Le prix de l'éloquence à M. Herriot

Au Palais-Bourbon, Mme Colette a remis à M. Edouard Herriot, président de l'Assemblée nationale, le Grand Prix de l'Eloquence qui lui a été décerné par l'Académie du Disque pour ses discours enregistrés.

LA SITUATION

Les pénibles incidents de Koje

Il a fallu que le général américain Dodd, commandant de l'immense camp de prisonniers établi dans l'île sud-coréenne de Koje, tombe le 7 mai aux mains des captifs pour que soient révélées les conditions inhumaines qui régnaient derrière les barbelés. Notre chronique de mercredi dernier avait reproduit une partie du reportage de l'envoyé spécial de France-Soir. Depuis lors, les « papiers » des journalistes américains ont confirmé le stupéfiant témoignage de leur confrère français.

Qu'ils fussent chinois ou nord-coréens, les prisonniers fidèles au communisme étaient les maîtres du camp. Ils s'étaient forjés dans les baraquements — les « blocs » — où leurs gardiens américains ne s'aventuraient plus. Comme les « Kapos » dans les camps allemands d'Auschwitz-Birkenau, les chefs communistes des « blocs » de Koje exerçaient un régime de terreur sur ceux de leurs camarades qu'ils suspenaient de l'obéissance à l'égard de la doctrine de Lénine-Staline.

Les brigades se transformèrent en sévices et parfois en atrocités morelles lorsque les Américains s'avisèrent de procéder à un tri parmi les prisonniers nord-coréens et chinois afin de savoir lesquels demandaient à être rapatriés (au moment de l'armistice) et lesquels désiraient demeurer — libres — en Corée du Sud.

On sait que cette question de « rapatriement volontaire » constitue l'obstacle insurmontable contre lequel les pourparlers d'armistice sont venus buter depuis des mois, les Nord-Coréens estimant que les prisonniers doivent être échangés « en bloc » tandis que les négociateurs américains — parlant à Pan-Mun-Jom au nom de l'O.N.U. — persistent à réclamer un tri justifié par des raisons humanitaires. Ne serait-il pas cruel de rapatrier en Chine et

LAUSANNE

Plusieurs collisions

(Inf. spéc.) — Aujourd'hui à 13 h. 05, une collision auto-auto s'est produite au bas de l'avenue Ruchonnet, occasionnant des dégâts assez importants aux deux machines.

(Inf. spéc.) — A 13 h. 30, un camion et une auto se sont tamponnés au bas du chemin de Boston, par suite de l'hésitation des deux conducteurs. Les dommages ne sont heureusement pas très importants.

(Inf. spéc.) — A 13 h. 30 également, au milieu du chemin de Sévelin, un accident a eu lieu entre une moto et une bicyclette. Le cycliste est blessé.

Curieux et douloureux accident

(Inf. spéc.) — Aujourd'hui à 11 heures 45 une demoiselle qui cheminait à la rue de Genève en direction de la ville, a été frôlée de si près par un motocycliste qui circulait dans le sens inverse qu'une pièce de la machine lui a entaillé profondément les chairs à la jambe droite, jusqu'à l'os. Il n'y a cependant pas de fracture.

Un automobiliste plaisantait l'aménagé au poste de police de St-François et de là, l'ambulance l'a conduite à l'Hôpital.

Il s'agit de Mlle Marliese Nissille, 29 ans, domiciliée à la rue du Lac 8.

Dernière heure sportive

Coup de théâtre au Tour de France

(Corr. part.) — Dans les journaux organisateurs du Tour de France, l'Équipe et Le Parisien libéré, on annonce ce matin sous le titre : « Coup de théâtre », qu'il n'y aura pas d'équipe officielle italienne au prochain Tour de France. Cette décision a été prise hier soir à la suite d'une séance tenue par le comité de l'Union vélocipédique italienne qui, dans un communiqué, a précisé qu'elle prenait cette décision « les accords indisposés pour le fonctionnement parlant de l'équipe italienne n'ayant pas été atteints ». Cela revient à dire qu'il existe des différends entre Coppi et Bartali, le premier nommé ayant probablement exigé, après sa belle victoire dans le Tour d'Italie, d'être le seul leader reconnu de l'équipe italienne. Cette condition n'a pas été admise par Bartali. Les journaux annoncent qu'ils s'efforceront de constituer une équipe officielle avec Coppi comme chef de file.

Un somnambule saute d'un train express

En pleine nuit, alors que le train Carlisle Newcaston fongait à plus de 90 de moyenne John Pattinson, 18 ans, soldat de la R.A.F. se leva, mit sa vareuse, sortit du compartiment, ouvrit la portière et se jeta sur le voie, près de Hyton on Tyne.

Une demi-heure plus tard, un homme qui vit dans une péniche sur la Tyne, entendit des cris. Il découvrit Pattinson couché sur les rails. Le jeune homme souffrait de plusieurs blessures aux jambes. A l'hôpital de Newcastle, un bulletin de santé annonce que l'état de John Pattinson est satisfaisant. Il a agi dans une crise de somnambulisme.

Le roi Baudouin fêté à Liège

Bruxelles, 11 juin.

Les Liégeois ont salué avec enthousiasme l'arrivée de roi Baudouin dans la cité pavlovienne de milliers de drapoux. A l'entrée de la ville, trois houilleurs en costume de travail ont offert une lampe de travail au jeune souverain, marquant ainsi l'aspect essentiel de la grande cité industrielle et ses aspirations.

Le bourgmestre de Liège, quelques instants plus tard, devait déclarer notamment : « Le gisement houiller du bassin liégeois s'épuise. Plus que par le passé le charbon comme le minerai de fer, viendra de l'étranger. La concurrence se fait plus âpre. L'évolution exige que les industries métallurgiques et charbonnières s'intègrent dans un vaste plan économique européen. Les Liégeois, et dépit des difficultés qu'ils prévoient, se mettent à la tête du mouvement et demandent que le siège de la haute autorité du plan Schuman soit établi dans leur ville. »

Dans sa réponse le roi affirma qu'il aurait le même souci constant pour les problèmes sociaux que ses prédécesseurs et rendit un hommage particulier à « Liège, capitale du travail, à ses chefs d'industrie, à ses ingénieurs et à ses ouvriers ».

Jean Marais donne sa démission

Paris, 11 juin.

Mis en congé par la Comédie-Française, pour pouvoir se rendre en Italie, afin d'y tourner quatre films, Jean Marais avait accepté de retarder son départ de vingt-quatre heures, ce qui devait lui permettre de donner une représentation supplémentaire de Britannicus. Mais comme il devait, à la rentrée, jouer Roméo et Juliette, de Shakespeare, M. Julien Berthaut, chargé de la mise en scène, voulut en profiter pour organiser une répétition. Jean Marais refusa tout net. Julien Berthaut se fâcha et, dans la loge de Rachel, attribuée à Jean Marais, eut lieu une explication orageuse, écrit la Suisse. A l'issue de celle-ci, M. Touchard, administrateur de la Comédie-Française, reçut une lettre : la démission de Jean Marais.

Les six mois de préavis étant amputés des quatre mois de congé, il est exclu de voir représenter Roméo et Juliette dans la distribution primitivement prévue. Shakespeare s'en désolera-t-il dans les Champs-Élysées ? On ne peut l'affirmer.

Dans le camp de Koje

Koje, 11 juin.

(Ag.) — Huit cadavres de prisonniers poignardés ou étranglés par leurs camarades viennent d'être retrouvés dans le bloc 77. Les recherches continuent. Ces prisonniers auraient été tués hier et avant-hier.

L'affaire de Toulon

Paris, 11 juin.

(A.F.P.) — Les journaux annoncent qu'un mandat d'arrêt a été lancé à Toulon contre M. François Tourtin, secrétaire général de la Fédération départementale du Var de la Confédération générale du travail (C.G.T.) d'obédience communiste.

C'est la septième inculpation prononcée à Toulon par le juge André Botb, chargé de l'instruction judiciaire ouverte à la suite de la découverte au domicile de plusieurs militants cégétistes, de doc. ments intéressants le port militaire de Toulon.

Paris récupère ses bancs

Pendant la guerre, les promeneurs de Paris avaient perdu 2000 de leurs bancs, 900 ont été déjà remplacés. Le préfet de la Seine vient d'annoncer une nouvelle tranchée de 300, 800 manquant donc encore à l'appel.

Le temps qu'il fera

Commentaire : Une poussée d'air chaud a atteint les côtes françaises de la Méditerranée. Elle n'affectera cependant le temps qu'en Suisse romande et provoquera une augmentation du passage de la nébulosité. La tendance orageuse se renforce peu à peu dans tout le pays.

Prévisions : Suisse romande : Cet après-midi temps ensoleillé et chaud. Durant la nuit ou jeudi matin augmentation passagère de la nébulosité. Nord et est du pays : Beau et chaud. Sud des Alpes : Temps encore généralement beau et chaud pendant la journée. Nébulosité irrégulière par moments, localement forte. Quelques averses ou orages locaux.

LIRE

	pages
Propos de la semaine	2
La disparition de la reine de Jordanie	4
Chronique sportive	14
La fièvre aphteuse en Suisse	14
Mortuaires - Mémento	20-21

Les Conférences

Hommage à Léonard de Vinci

Combien sont-ils qui se réclament aujourd'hui de l'héritage scientifique, littéraire et artistique de Léonard de Vinci dont on célèbre actuellement le 500^e anniversaire de sa naissance ?

Il ne fut point d'homme dans l'histoire des temps modernes qui ait témoigné d'un esprit à la fois si universel et si divers. Seul le génie — qu'on attribue si à la légère de nos jours — peut expliquer ce phénomène extraordinaire qui n'a pas fini de dérouter les esprits contemporains.

A première vue, on pourrait penser qu'il y a solution de continuité entre les multiples aspects de l'œuvre de Léonard.

Le mérite revient à la société Dante Alighieri, aux étudiants tessinois de notre ville et à l'Université de Lausanne d'avoir tenté de dégager ce qui fait l'unité logique d'activités apparemment contradictoires qu'exerça Vinci.

L'HOMME DE SCIENCE

M. le conseiller d'Etat Oguev, ancien professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne, avait choisi de présenter l'ingénieur. Il rappela tout d'abord que Léonard n'usurpa point ce titre mais qu'il fut attribué à deux reprises par César Borgia et Louis XII en reconnaissance des travaux qu'il avait entrepris pour leur compte.

Son génie inventif, Léonard l'appliqua à toutes sortes de domaines, préconisa — et réalisa en partie — toute d'améliorations dans l'art de la guerre, témoin son projet de « mitrailleuse », son « char d'assaut hippomobile et blindé ». Il construisit plusieurs travaux de génie civil (ponts, passerelles, etc.). Comme mécanicien, il fut le précurseur d'une série de machines qui ne trouvèrent leur réalisation pratique que longtemps après qu'on les ait redécouvertes. Ne fut-il pas l'inventeur de la bicyclette en découvrant l'engrenage à chaîne ? N'imaginait-il pas des machineries de théâtre aujourd'hui encore en usage ? Il consacra de multiples travaux à la mise au point d'une machine à voler dont la seule qu'il put réaliser fut le parachute. Créateur de la paléontologie, de la géologie modernes, d'autres sciences encore, faut-il attribuer à sa seule imagination cette série de découvertes ?

M. Oguev ne le croit pas et explique son génie par le profond sens de l'observation qui anima Léonard dès son enfance.

Il ne se borna jamais à l'écrit, mais la basa toujours sur des notions précises, si possible encore sur l'expérience personnelle qu'amena à de nouvelles recherches.

LE LITTÉRATEUR

Comme homme de sciences, Vinci aurait déjà eu droit à la reconnaissance de l'humanité. Mais il fut davantage encore. Bien que l'on ne possédât aucune œuvre achevée, une quantité de notes manuscrites le font admettre sans conteste à la catégorie des plus remarquables littérateurs italiens du XVI^e siècle.

Il vint à la poésie par le canal de la science. Les questions qu'il se posait, il leur donnait une forme admirable : *La lune, dense et lourde, comment se tient-elle, la lune ?* ou encore *le soleil ne vit jamais une ombre.*

Rien dans ces phrases de la sécheresse scientifique, mais une sensibilité qui en dit long sur les moyens d'expression de cet homme. Il en usa parce que la recherche technique s'accompagne chez lui d'une exaltation qui le conduisit à l'envoie littéraire.

Ses investigations, ses expériences techniques et sociales l'amènent à formuler des réflexions philosophiques d'une étonnante pénétration d'esprit en même temps que d'un lyrisme prenant. *Chose curieuse, on voit sans cesse transporter chez lui l'observation de l'éroulement, de la ruine. Elle s'attache pourtant à l'idée de la pérenité humaine : Songe, dans les rues, à la tombée de la nuit, aux visages d'hommes et de femmes, si le temps est à l'orage ; que de grâce et de douceur l'on voit en eux.*

LE PEINTRE

Après cette pénétrante étude de M. le professeur Chiappelli sur l'un des aspects de Léonard que le public français connaît le moins, on put entendre M. Bovy, professeur honoraire, présenter le peintre auteur de chefs-d'œuvre si populaires et magnifiques en même temps.

Chose étrange, comme ce fut le cas pour la littérature, c'est de la science que Vinci vint à l'art. Apôtre de la méthode expérimentale il affirmait *l'œil se trompe moins que l'esprit.* Prodigeusement doué, il s'attacha tout d'abord à démontrer par le dessin la vérité de ses découvertes pour convaincre une société incertaine. Puis il en vint à la peinture, sans toutefois rien garder de la sécheresse du dessin technique. Au contraire, plaçant l'art au-dessus de la philosophie et de la science, il en fit un moyen de preuve de toutes les connaissances et de tous les sentiments humains.

Son mérite est d'avoir innové dans le domaine pictural aussi. Il fut l'initiateur d'une école nouvelle en donnant aux espaces géométriques leurs qualités atmosphériques, en imprimant aux formes un modelé nouveau, en libérant la ligne de son élément matériel pour mettre l'accent sur le volume.

Chose étrange, on remarque dans son inspiration deux courants contradictoires. D'une part, il s'attache au sujet, il s'efforce de traduire la réalité avec un souci maximum de vérité. Mais dans d'autres toiles, il fonde en des traits presque identiques des personnages aussi dissemblables que saint Jean, Bacchus ou la Joconde.

Ce phénomène s'explique : tout d'abord, Vinci apporta à la peinture une sorte d'esprit scientifique où l'analyse des éléments l'emportait sur le sentiment de l'artiste. Plus tard, il voulut réaliser par sa peinture son propre idéal, d'où cette parenté commune



Chronique Lausannoise

Le feuillet du jour

Mercredi 11 Juin
24^e semaine de l'année. 163^e jour. Restent 203 jours.

Saint Barnabas.
Le soleil se lève à 4 h. 29 et se couche à 20 h. 22.

La lune se lève à 23 h. 28 et se couche à 7 h. 48.

Etat de la lune : ☉
Température (Champ de l'Air) : maximum de la veille : 24,6 degrés ; minimum de la nuit : 12,5 degrés.

L'anniversaire : 1474. Paix perpétuelle conclue entre la Suisse et l'Autriche.
La pensée du soir : Sans amour, la loi de justice resterait stérile. (Charles Secrétan.)

Au calendrier

Barnabas ou Barnabé, qui se nommait en réalité Joseph, a reçu des apôtres ce surnom, qui signifie en araméen « fils de l'exhortation », vraisemblablement à cause des nombreuses conversions qu'il aurait opérées par son éloquence au milieu des païens. Barnabas était un Juif Helléniste, Cypriote de naissance et appartenant à la tribu de Lévi.

La tradition le compte parmi les septante envoyés en mission par Jésus. Au moment où les Actes des apôtres le mentionnent pour la première fois, il fut partie de l'Eglise de Jérusalem où il se distingue par sa générosité ; lorsque les membres de cette Eglise établissent entre eux la communauté des biens, il vend un champ qu'il possède dans le voisinage et en dépose le prix aux pieds des apôtres. C'est lui qui présenta Paul à l'Eglise de Jérusalem. Homme de cœur et d'action, personnage influent de l'Eglise primitive, il fut délégué à Antioche auprès de la première communauté chrétienne issue du paganisme. Il s'intéressa dès la première heure à la mission parmi les Gentils. Ses rendant compte que l'Evangile est en plein essor de conquête à l'Antioche, Barnabas s'en va chercher Paul à Tarse pour l'entraîner avec lui à l'évangélisation méthodique de ces premiers chrétiens. Un an après il retourna avec Paul à Jérusalem pour y porter la collecte recueillie en Asie, et c'est là que Jean, surnommé Marc, se joignit à eux pour la première mission en terre païenne.

Consacré en vue de cette tâche par l'Eglise d'Antioche qui le soutenait de ses dons, Barnabas et Paul sont dans l'île de Chypre. Paul et Barnabas se séparent à la suite de la Licéonite. A leur retour à Antioche, les missionnaires rendent compte de leur voyage. Barnabas accompagna ensuite Paul à la conférence de Jérusalem, où ils plaident la cause de la mission en terre païenne. De retour à Antioche, Barnabas s'apprêtait à repartir avec Paul en mission ; mais un différend surgit entre eux au sujet de Jean-Marc. Ils se séparent et Barnabas partit avec Jean-Marc pour l'île de Chypre. Depuis lors, on ne perd sa trace. S'il faut en croire certains témoignages, il aurait annoncé la Bonne Nouvelle à Alexandrie et selon la tradition il serait mort martyr dans l'île de Chypre.

Avec la Société romande des professeurs d'Allemagne

Dimanche 8 juin a eu lieu à Lausanne la séance de fondation de la Société romande des professeurs d'Allemagne sous la présidence de M. Emile Wismer, de Genève. Le comité, qui a été élu à cette occasion, se compose de M. Wismer, M. Albert Heubi, assesseur, de Neuchâtel, et de M. Numa F. Tétaz, de Lausanne. La séance, qui comprenait une conférence aussi intéressante qu'applaudie de M. Alfred Schenker, de Genève, s'est terminée par un banquet dans une salle du Casino de Montbenon.

193 enfants...

En 1951, grâce à un séjour, 193 enfants ont pu bénéficier d'un jour à la montagne. Anémies, menaces de tuberculose, ils en avaient grand besoin. Utilisez le bulletin vert que Pro Juventute vous a envoyé. Remplissez-le et sois envoie. Merci.

PRO JUVENTUTE LAUSANNE
Section des Colonies de vacances. Tél. 23.50 90
Ch. post. 11.3166. P.361-31.

entre tant de toiles qui font que le spectateur ne peut que les contempler.

Une caractéristique commune nous paraît se dégager de ces trois aspects de l'œuvre de Vinci : c'est l'esprit d'amour (caractéristique d'une âme sensible) qui l'a conduit tout au long de sa prodigieuse carrière. Inventeur, il a voulu le bonheur de ses semblables ; écrivain, il a cherché à leur montrer la route qui conduit à la paix de l'âme ; peintre, il a voulu représenter des êtres qui conduisent à l'amour.

N'est-ce pas lui qui a écrit : *Plus on aime, plus on connaît.* Certes, si elle ne fut pas explicitement précisée au cours de ces trois conférences, fut certainement comprise du public qui s'élevait mardi soir à l'Aula de l'Université. Chose rarement vue pour de telles manifestations : on refusa du monde, preuve que Léonard de Vinci continue, cinq cents ans après sa naissance, à exercer sur le public un pouvoir de fascination difficilement explicable autrement que par un sentiment de vénération.

C'est lui qui inspira cet hommage et qui fit communiquer dans un même recueil l'homme de la rue et les nombreuses personnalités politiques et académiques qui assistèrent à cette manifestation en compagnie de S. E. M. Reale, ministre d'Italie à Berne. G. B.

Paroisse du Sacré-Cœur, Ouchy

La procession de la Fête-Dieu aura lieu jeudi soir 12 juin dans le Parc de Mont-Olivet à 20 h. 15. Elle sera suivie d'une prédication de Mgr Pittet, Rme Vivaire général du diocèse.

Groupements patronaux vaudois

Les Groupements Patronaux Vaudois communiquent :

L'association corporative vaudoise des primeurs en gros, réunie le 4 juin en assemblée générale, a formé son comité, pour l'année 1952-53, comme suit :

Président : M. Paul Martin ; vice-président : M. Sergio Poli ; adjoint : M. Charles Riolo.

Le secrétariat patronal a été confirmé dans sa charge de secrétaire-trésorier de l'association.

De son côté, le groupement des importateurs de primeurs en gros Vaud-Vallais a désigné M. Sergio Poli en qualité de président et M. Charles Riolo en qualité de secrétaire pour l'année 1952-53.

Conseil communal

Le Conseil communal tiendra sa cinquième séance de l'année le mardi 17 juin à 20 heures, sous la présidence de M. C. Barbezat. A l'ordre du jour, des pétitions, réponse de la Municipalité à deux interpellations, trois motions, six préavis.

Femmes radicales

Le groupe féminin du Parti radical lausannois a tenu son assemblée générale, le 4 juin, au Cercle démocratique, pour élire une nouvelle présidente à la place de Mme Alice Brum, qui habite maintenant Berne, et pour élire un membre au comité directeur, dont Mme Brum faisait également partie. Mlle Georgette Perret a été nommée présidente et c'est Mme Jacqueline Fische, secrétaire à la Société de Banque Suisse, qui siégera dans le comité directeur du Parti radical lausannois.

EISON (Val d'Hérens), 1650 m.

Hôtel-pension du Pas de Launaz

Vacances idéales dans un cadre féerique. Cuisine abondante et variée. Prix avantageux. Forêts à proximité. Nombreux bus de promenade. Service d'auto-postale. Tél. 4 61 81.

VAUD

350 stères de bois sont la proie des flammes

Yverdon, 11 juin.

(Inf. spéc.) — Cette nuit, peu après 1 heure, M. Girardet, gardien des abattoirs d'Yverdon, rentra à son domicile. En passant devant les hangars où la commune place une partie du matériel de la voirie, il aperçut une fumée assez épaisse qui se dégageait des tas de bois constituant la réserve de combustible de la commune.

Il avisa immédiatement le service du feu qui, à 1 h. 30, alarmait quatre échelons du bataillon de sapeurs-pompiers, les postes 1 et 2 du poste permanent ainsi que deux moto-pompes. Au nombre d'une quarantaine, ces pompiers, sous le commandement du Major Dupertuis, se portèrent immédiatement sur les lieux de l'incendie, qui était situé à environ 150 mètres de l'hippodrome. Entre temps, de hautes flammes avaient succédé à la fumée suspecte et éclairaient de façon sinistre le ciel d'Yverdon.

Le foyer se trouvait placé entre les deux hangars du chantier communal ; deux piles de bois de 40 mètres de longueur et de 2 mètres de hauteur et de 2 mètres de largeur étaient en feu, soit au total environ 350 stères de hêtre et de sapin, coupés en bûches d'un mètre de longueur.

Il apparut rapidement qu'il importait d'abord de protéger les deux hangars, ce qui fut fait à l'aide de lances. Puis on se mit en devoir de combattre l'incendie proprement dit qui fut bientôt ramené à des proportions moindres puis complètement éteint.

Le bilan des dégâts a pu être établi ce matin aux premières heures. Il ne reste pratiquement rien d'utilisable de la réserve de bois de la commune, si ce n'est des tisons éteints et déjà à demi carbonisés.

Les causes du sinistre n'ont pas encore été établies. La gendarmerie a ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un vagabond qui dormait à la belle étoile. Il fut bientôt relâché, aucune charge n'ayant pu être retenue contre lui.

Il semble que le feu aurait pu naître à la suite de travaux auxquels ont procédé des ouvriers dans l'après-midi d'hier à proximité des tas de bois. A l'aide d'un gros chalumeau, ils brûleront l'herbe qui se trouvait dans la cour.

Diverses personnalités ont assisté aux opérations d'extinction dont M.M. les municipaux Muriset, directeur de police, Gabriel Resin, directeur des travaux, Oscar Elzenberger, directeur des Services Industriels, Schütz, inspecteur du feu du district.

Notons que c'est grâce à la rapidité de l'intervention des pompiers que le sinistre a pu être circonscrit à la réserve de bois et ne s'est pas étendu au matériel communal entreposé dans les hangars.

AUBERGE-RESTAURANT DE SALANFE

Ouvert depuis le 25 mai 1952. Alt. 1900 m. Vins ter choisis. Restauration chaude et froide. Lits de camp et chambres. Prix modérés. P.576 S. M. Rappaz.

Le roi, la reine et son fils...

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre deuxième édition, hier, la famille royale de Jordanie a vécu quelques journées fertiles en incidents, qui touchent directement notre ville, puisqu'ils se sont passés en majeure partie dans un grand hôtel de Lausanne, d'Ouchy pour préciser.

Le souverain, qui est depuis quelques mois en traitement pour une maladie nerveuse, en Suisse et en France, se trouvait, en dernier lieu dans une clinique des environs de Paris.



LE ROI TALAL DE JORDANIE

Or, samedi, le roi Talal, contrairement aux bruits qui couraient de son retour en Jordanie, est venu à Genève, d'où il a gagné Lausanne, où il devait rejoindre son épouse, la reine Zain et son fils, le prince héritier Hussein, âgé de dix-sept ans.

La souveraine n'était pas là !

Or, à Ouchy, le souverain apprit, non sans étonnement, que la reine et son fils avaient quitté la ville vendredi, pour une destination inconnue.

Les reporters se sont immédiatement lancés à la poursuite de la souveraine, et l'on peut supposer que le roi a tout fait pour savoir où était la souveraine. Comme la discrétion la plus absolue est observée dans tous les milieux touchant de près ou de loin à la famille royale de Jordanie, il nous est naturellement difficile de donner des précisions sur ce qui s'est passé ces jours.

Mais un de nos Informateurs nous signale, ce matin, que la reine n'a pas quitté la Suisse, comme il en avait été question, mais qu'elle s'était rendue à Montreux, dans un grand hôtel de la ville.

Le prince est à Londres

Une chose est certaine, en tout cas, c'est que le prince héritier Hussein a maintenant quitté la Suisse.

Voici, à ce propos, ce que dit notre confrère La Suisse :

« Hier, peu avant 14 heures, est arrivé à l'aéroport de Cointrin, à bord d'une voiture à plaques vaudoises, le jeune prince héritier de Jordanie, le prince Hussein, accompagné de S.E. M. Essaid Bey, chambellan de la cour de Jordanie.

Le chambellan avait sollicité de la police, tant vaudoise que genevoise, qui escortait le prince héritier, que les journalistes s'abstiennent de demander un entretien. Toutefois, M. Ph. Latour, attaché de presse auprès de l'aéroport, ayant demandé à S.E. M. Essaid Bey ce qu'il pourrait répondre aux journalistes qui ne manqueraient de l'interroger, sur le motif du voyage du prince héritier, le chambellan lui répondit : « Nous tenions à ce qu'une publicité soit faite sur ce départ, cependant dites à vos confrères que S.A. Royale le prince héritier Hussein va poursuivre ses études à Londres.

Le prince Hussein et S.E. M. Essaid Bey ont pris place dans le Convair de la Swissair qui s'est envolé à 14 h. 20 pour Londres.

Le roi Talal est encore à Lausanne

D'après des renseignements pris à bonne source, le roi, lui, est toujours à Lausanne. Va-t-il retourner dans la clinique où il a déjà fait un séjour ? On ne sait.

En dernière heure, on infirme la nouvelle de la présence de la reine à Montreux ! Où se trouve-t-elle ? On a parlé de l'Italie ; mais il semble bien qu'elle n'ait pas quitté la Suisse et se cache dans quelque ville du pays.

PURGE
AU JUS
DE CITRON
Cetrolax
efficace, agréable, bon marché.

Vous pouvez calmer ces douleurs

La plupart des petits ennuis d'estomac sont causés par un excès d'acidité durant la digestion.

« Milk of Magnesia » est un des neutralisants les plus efficaces : deux comprimés suffisent pour calmer ces désagréables brûlures. Les comprimés « Milk of Magnesia » se glissent dans la moindre poche de gilet ; ils sont aussi rapidement efficaces que commodés à emporter avec soi.

Ne vous laissez donc pas souffrir inutilement après les repas : achetez quelques comprimés de « Milk of Magnesia » (marque déposée), si efficaces, si agréables, si commodés. (4)

Dans toutes les pharmacies et drogueries ; sachets 85 ct., flacons Fr. 1.60 et 3.20.